

forges de Radnor où des centaines de familles indigentes trouvent du travail en abondance dans l'exploitation des riches gisements de fer le long du St. Maurice, montrent plus que nos paroles l'esprit d'entreprise de M. Turcotte, et ses qualités publiques.

Cependant son grand œuvre qu'il a pu voir couronné d'un plein succès avant de rendre sa belle âme à Dieu, est sans contredit le chemin de fer de Trois-Rivières à Arthabaska. C'est une source de richesse pour cette dernière ville, c'est une ère nouvelle qui s'avance sur le district. Le commerce va se développer avec une merveilleuse rapidité, la colonisation marcher à pas de géants, la vie renaître de toutes parts. M. Turcotte aurait pu, nous le savons, faire une fortune s'il avait voulu spéculer; mais l'entreprise aurait sans doute languï. Le patriote député de Trois-Rivières voulut tout risquer, pourvu qu'il dota son district d'un chemin de fer. Après cinq ans de travaux accablants, ce chemin était ouvert à la libre circulation du commerce, mais M. Turcotte était, lui, ruiné de fortune et de santé? Trois jours après le banquet qui célébrait l'inauguration de ce chemin, M. Turcotte était porté à sa dernière demeure, au milieu d'un deuil universel.

Cette mort nous a autant surpris qu'affligé. Il y a quelques jours à peine nous le rencontrions dans notre bonne ville de Montréal, triste, abattu, présentant peut-être sa fin prochaine; et cependant calme, roulant encore dans sa tête de nouveaux projets pour le bien de ses concitoyens. Rien ne nous faisait prévoir une perte pareille. L'attaque de paralysie qui, il y a deux ans, l'avait si cruellement éprouvé, paraissait effacé sous les soins de famille et des médecins. Une seconde attaque, compliquée d'une maladie de cerveau, priva tout-à-coup le parti conservateur d'un chef valeureux et le pays d'un grand citoyen, qui pouvait encore lui rendre d'éminents services, n'étant encore qu'à sa 57<sup>e</sup> année de son âge.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 24 décembre dernier, dans la cathédrale de la ville de Trois-Rivières.

Malgré l'extrême rigueur du froid, dit la *Minerve*, une foule immense courait le boulevard et remplissait les rues où devait passer le convoi. Le sentiment de regret et de tristesse était général. Vers dix heures, le corbillard se mit en marche, suivi des fils du défunt, des parents, des membres du Barreau en costume, de la société St. Joseph, dont il était membre, et l'on peut dire de toute la population de Trois-Rivières. Les coins du poêle étaient portés par Son Honneur le juge Pollette, D. G. Labarre, éc. N. P.; C. B. de Niverville, éc., Maire de Trois-Rivières; A. Larue, éc., associé du défunt dans l'exploitation des forges. Les élèves du collège assistaient en corps, ainsi que les étudiants en droit. Quelques étrangers suivaient dans les rangs; mais les glaces avaient empêché les nombreuses personnes, venues en chemin de fer, de traverser pour la cérémonie.

La messe fut célébrée par M. C. O. Caron V. G. sup. des Ursulines. Mgr. de Trois-Rivières et un nombreux clergé relevaient par leur présence l'aspect imposant de la solennité funèbre. Du reste, tout avait été préparé, quant au chant et aux décorations de la Cathédrale, pour laisser sur l'esprit de l'auditoire une impression profonde et bien sentie.

L'oraison funèbre a été prononcée par le Rév. M. Lafèche, V. G. Son éloquence abondante, mais d'une

simplicité pleine de grandeur, était bien en rapport avec la circonstance.

C'est, observe la même feuille, le premier éloge funèbre prononcé par un prêtre sur le tombeau d'un citoyen dans la ville de Trois-Rivières.

Les magasins et les bureaux de la ville ne s'ouvrirent qu'à une heure de relevée. Le pavillon du boulevard était à demi-mat.

M. Turcotte était d'une stature noble et d'un port élevé. La sévérité de ses traits cachaient une grande sensibilité de cœur, et le feu de son regard était loin d'annoncer la douceur de son caractère: beaux contrastes qui lui faisaient de tous ceux qui l'approchaient autant d'amis personnels, et de tous ceux qui sollicitaient sa protection autant de reconnaissants protégés. Il aimait principalement à favoriser le talent, et on nous rapporte qu'il se plaisait à faire instruire dans nos premières maisons d'éducation les jeunes enfants pauvres de chaque paroisse de son comté, qui annonçaient les meilleures dispositions.

Sa religion égalait son patriotisme. Durant sa longue carrière parlementaire, il fut en contact journalier avec des députés protestants, mais jamais on ne le vit faire parade d'un faux libéralisme, ni tourner en dérision la moindre pratique du culte catholique. La cathédrale de Trois-Rivières dira aux générations futures la piété et la munificence de celui que nous pleurons.

Comme Orateur de la Chambre, M. Turcotte était inférieur à plusieurs de ses contemporains: il n'avait ni la phrase cicéronienne de M. Laberge, ni la logique serrée de M. Cauchon, ni l'ampleur classique de M. Chauveau, ni la noblesse de M. Drummond; mais il avait au suprême degré le naturel de l'orateur populaire: il savait parfaitement le langage des passions et créait peut-être autour de la tribune plus d'orages et plus d'enthousiasme. C'était surtout dans les assemblées du peuple, en plein air, qu'il devenait véritablement tribun. La majesté de sa personne et la puissance de sa parole exerçaient un empire irrésistible sur les multitudes. Si toujours il ne réussissait pas à jeter la conviction dans l'esprit de ses auditeurs, il entraînait toujours les cœurs, même ceux de ses adversaires.

Mais pourquoi faut-il qu'en parlant, de nos grands citoyens, ce mot d'*adversaires* vienne sous la plume de l'historien? Non; aujourd'hui le Député de Trois-Rivières dort tranquille dans les bras de la mort; tous les fronts se sont découverts en même temps que la tombe s'est refermée sur lui; il n'y a plus d'*adversaires*, mais seulement des frères qui regrettent la perte d'un frère, d'un fils de la grande famille canadienne.

Archevêché de Québec, 18 déc. 1864.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'édification le charmant petit volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer sous le titre modeste de "Notice sur la vie et la mort de Messire Prévost." "La mémoire du Juste sera en bénédiction." C'est donc une excellente pensée que vous avez eue de publier cette vie d'un saint prêtre. Je désire qu'elle soit lue par tous les ecclésiastiques de ce diocèse, à qui je ne manquerai pas de la recommander dans l'occasion. Ce sont les exemples de ceux qui ont vécu parmi nous qui font toujours la plus vive impression...

(Signé)

† C. F. ÉVÊQUE DE TLOA.